

La Déclaration de Maya

Mise à jour en Septembre 2015

Nous, les membres de l'Alliance pour l'inclusion financière, réseau de banques centrales, superviseurs et autres autorités de réglementation financière réunis à Riviera Maya, au Mexique du 28 au 30 Septembre 2011, à l'occasion du Troisième Forum Mondial sur les Politiques d'Inclusion financière de l'AFI,

Reconnaissons l'importance critique de l'inclusion financière pour autonomiser et transformer la vie de tous nos peuples, en particulier celle des pauvres; son rôle dans l'amélioration de la stabilité et de l'intégrité financières aux niveaux national et mondial; ainsi que sa contribution essentielle à la croissance économique forte et inclusive dans les pays en développement, ainsi que dans les pays à marché émergent;

Réaffirmons l'effet bénéfique de l'échange de connaissances et de l'apprentissage entre pairs, parmi les régulateurs financiers et décideurs politiques, pour la conception et la mise en œuvre de solutions politiques d'inclusion financière innovantes et adaptées aux pays en développement;

Rappelons nos efforts déployés au cours des années pour renforcer et étendre le réseau de l'AFI, identifier et explorer les domaines hautement prioritaires de la politique d'inclusion financière au sein des pays en développement par le biais des groupes de travail de l'AFI;

Nous engageons en tant que réseau de régulateurs financiers et de décideurs en matière de fonctionnement de systèmes financiers de pays émergents et en développement à:

- a. mettre en place une politique d'inclusion financière qui crée un environnement favorable à un accès à prix raisonnable aux services financiers; exploite au mieux des technologies innovantes et adaptée; et réduise sensiblement le coût unitaire des services financiers;
- b. mettre en œuvre un cadre réglementaire solide et proportionnel permettant d'atteindre les objectifs complémentaires de l'inclusion financière, la stabilité financière et l'intégrité financière;
- c. reconnaître que la protection et l'autonomisation des consommateurs sont les piliers des efforts d'inclusion financière garantissant que toutes les personnes sont incluses dans le secteur financier de leurs pays respectifs;
- d. faire de la politique d'inclusion financière axée sur des preuves, une priorité par la collecte et l'analyse de données complètes, le suivi de l'évolution du profil de l'inclusion financière et la production d'indicateurs comparables au sein du réseau;
- e. soutenir l'accès au financement des petites et moyennes entreprises (PME) en reconnaissance de leur objectif partagé avec l'inclusion financière en matière de promotion du développement durable et inclusif, ainsi que de stimulation de l'innovation.

Nous demeurons engagés à faire de l'inclusion financière une réalité à travers des actions concertées aux niveaux national et mondial; et à partager activement nos connaissances et nos expériences à travers le réseau de l'AFI.

Nous nous engageons à mettre en œuvre des actions concrètes en matière de politiques permettant au monde en développement d'offrir, dans la durée, des services financiers adaptés, abordables et correspondants aux besoins des franges de la population financièrement exclues.